

# REGLEMENT

**Art. 1:** L'association **A.S.L Maroni** organise le dimanche 7 juin 2009 la 7ème édition du **marathon de SAINT LAURENT DU MARONI « Marathon des libertés »**. C'est une course à allure libre d'une distance de 42 km 195 ouverte à toute personne munie d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied ou d'une licence sportive en cours de validité.

**Art. 2:** Deux épreuves seront proposées sur ce parcours:

- **Marathon individuel ( personnes nées avant le 1/01/90):** 42,195 KM

- **Semi Marathon individuel (personnes nées avant le 1/01/92):**

21,100 KM

**Art. 2-a:** Le parcours mesuré avec un vélo étalonné consiste en un aller retour entre le centre ville de **Saint LAURENT et le village de Saint Jean**. Des ravitaillements ( eau, fruits secs) seront placés tous les 5 Km. Un pointage sera établi au semi marathon (21,1 km) pour les marathoniens.

**Marathon:** Départ du Boulevard du Lt Colonel Chandon non loin de la mairie de Saint Laurent du Maroni.

**Circuit aller :** rue du Lt Colonel CHANDON, avenue Malouet, rue Albert Sarraut, rue Georges Guénil, route de Paddock, route de Fatima, retour à St Laurent par l'avenue Gaston Monnerville, Avenue J.Symphorien, Avenue C.Colomb ( Route de Saint Jean), demi tour devant l'entrée du 9<sup>ème</sup> RIMA ( Centre nautique de Saint Jean) ;

**Circuit retour :** Avenue C.Colomb (Route de Saint Jean), après le pont de la Balaté on prend l'Allée du Lac bleu, route de saint Maurice, rue du port (Super U), rue Milien (en direction de la caserne des pompiers), rue de Balaté, boulevard du Maroni, boulevard de la Marne, rue Boudinot, Boulevard du général de Gaulle, Boulevard du Lt Colonel Chandon, Avenue F.Eboué, arrivée place du Marché.

**Semi Marathon:** c'est le même circuit que le marathon. Simplement il y aura un demi tour qui sera matérialisé vers le 10<sup>ème</sup> kilomètre du marathon au niveau de la résidence Saint Louis.

**Art. 2-b:**

- Marathon 42,195km : départ **6H00** , rue du Lt Colonel CHANDON ;

- Semi marathon 21,1 km : départ **6H00** , rue du Lt Colonel CHANDON ;

**Art. 3 :** L'assistance médicale sera assurée par un médecin civil. Il sera placé au demi tour du Semi Marathon à environ 10KM de la ligne de départ. Vers la fin de la manifestation, le médecin se placera successivement au 38ème et 40ème kilomètre du marathon. Le médecin sera assisté de deux motos qui feront le « *va et vient* » sur le circuit afin de signaler tout problème médical. Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course tout concurrent pour des raisons médicales.

**Art. 4 :** La circulation automobile restera ouverte sur le parcours mais sera contrôlée à chaque carrefour par un membre de l'organisation. Il sera demandé:

- aux coureurs d'évoluer **SUR LA DROITE DE LA ROUTE sauf indication contraire,**
- aux suiveurs de respecter les règles de circulation et à tous de rester

vigilants. **Pour des raisons évidentes de sécurité, seuls les suiveurs à vélo sont autorisés dans la course. Les autres suiveurs devront rester devant la voiture ouvreuse ou derrière la voiture balai. Le NON RESPECT de cette consigne entraînera la DISQUALIFICATION** pure et simple du coureur.

**Art.5 :** Les classements suivants seront établis à l'issue de l'épreuve du **Marathon et semi-marathon individuel:**

Classement général masculin: les trois premiers seront récompensés.

Classement général féminin: les trois premiers seront récompensés.

Classements par catégorie Homme/Femme (Junior, Espoir, Senior, Vétéran): les trois premiers seront récompensés.

**Art. 6 :** Les inscriptions sont ouvertes du 1er mai au 6 juin 2009. Les bulletins d'inscription doivent être envoyés par courrier à **A.S.L MARONI** - 1607 Avenue Gaston Monnerville, **BP 194**, 97320 SAINT LAURENT DU MARONI obligatoirement accompagnés d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins de un an et du paiement des droits par **chèque à l'ordre de A.S.L Maroni**. Pour les licenciés faire mention du N° de licence.

**Infos :** Tél: **0694 91 07 12**

Fax : **05 47 748 418**

**Email :** [jmdov@wanadoo.fr](mailto:jmdov@wanadoo.fr)

**Art. 7 :** Le droit d'inscription est fixé à **15 Euros** pour le marathon et le semi-marathon individuel. Tout engagement est ferme et définitif et implique l'acceptation complète du présent règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque raison que ce soit.

**Par ailleurs, il est possible de s'inscrire le matin avant le départ de la course entre 5H00 et 5H45.**

**Art.8 : Responsabilité civile :** les organisateurs sont couverts par une police souscrite à cet effet auprès de la MAE .

**Individuelle accident :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont assurés personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé .

**Art.9 :** La remise des dossards se fera devant l'office de Tourisme de **Saint LAURENT du Maroni, le samedi 6 juin 2009, de 17H00 à 19H00**. Par ailleurs, il sera également possible de récupérer son dossard le jour de l'épreuve de 5H00 à 5H45, **place du Marché**.

**N.B: Les coureurs licenciés** pour la saison en cours à la FFA ou à une autre fédération sportive ( licence obtenue avec présentation d'un certificat médical dont mention est faite sur la licence ) doivent joindre une photocopie de leur licence.

\* **Les coureurs non licenciés** doivent joindre un certificat médical ou une photocopie mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du 8 Juin 2008.

**ATTENTION ! A DEFAUT DE L'UN OU L' AUTRE DE CES DOCUMENTS L' INSCRIPTION NE POURRA ETRE VALIDEE.**

## 7<sup>ème</sup> MARATHON St LAURENT INDIVIDUEL : INSCRIPTION 15 €

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe : .....

Club ( éventuellement) : .....

.....

**N° licence :** .....

MARATHON

SEMI-MARATHON

Record Personnel : .....

.....

Adresse : .....

.....

Code postal/Ville : .....

.....

Tél : .....

Email : .....

.....

**MIAM! MIAM! DEJEUNER « CONVIVIAL »**

Repas convivial à l'issue de la manifestation, à 12H00, sous le hall du Marché couvert.

**MENU:** Salades + brochettes ( boissons comprises).

**P.A.F** (Participation Aux Frais): **10 EUROS** par personne.

**INSCRIPTION COURSE:** .... × 15€ = .....€ [A]

**REPAS CONVIVIAL:** ..... × 10€ = ..... € [B]

**TOTAL GENERAL [C]=[A] + [B] = .....**

Règlement à l'ordre de **A.S.L Maroni**.

# Certificat médical

Je soussigné Docteur :

.....  
Certifie que : .....

.....  
Né(e) le .....

Ne présente aucune contre-indication  
clinique à la pratique de la course à pied  
en compétition.

Fait à :

Le :

Cachet du médecin



LE MOIS DE LA COMMÉMORATION DE LA 2<sup>ND</sup>E ABOLITION DE L'ESCLAVAGE 1848 - 2009 161<sup>ème</sup> anniversaire

10 MAI 10 JUIN 2009

ATHLE SAINT-LAURENT DU MARONI

ST LAURENT DU MARONI

# Marathon des libertés

42,195 Km

st Laurent  
St Jean  
Aller/Retour

## SANT - LAURENT DU MARONI

Marathon des libertés

7<sup>ème</sup> EDITION

2009

161<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'abolition de l'esclavage

Le Dimanche 7 Juin 2009

### MARATHON ET SEMI-MARATHON

DEPART 6H00

Renseignements : 0694 91 07 12  
E-mail: jmdov@wanadoo.fr

Avec le soutien de :

A.S.L. MARONI  
MAYORAL  
Cnes  
CONSEIL GENERAL DE LA GUYANE  
senos  
C.G.E.L.

Réalisation Ouest Publicité 2008